

Présents :

Représentants mairie : Mr Lemoine, Maire de Jouars-pontchartrain,
Mr Merlin, coordonnateur Enfance loisirs

Enseignantes : Mme Deveix Directrice de l'école maternelle H.Boucher enseignante en PS, Mme Alamarguy Emmanuelle (MS-GS), Mme Noussan Armelle (GS), Mme Blons Carole (PS/MS), Lannoy Sylviane PS/MS, Mme Flajolet Sandrine (PS-MS), Mme Le Chaudel Céline (PS-GS).

Membre du RASED : Mme Defay Laurence, psychologue scolaire

ATSEM : Mme Viel, Mme Massa

Représentants des Parents d'élèves :

AAPE : Caroline Godin, Julie Gonzalves, Daniel Lenain, Sonia Marée.

FCPE : Florence Blanchard, Ronan Guillamet.

- **Résultats des élections et Présentation des nouveaux parents élus**

Date du vote : le vendredi 13 octobre 2017 de 13h30 à 17h30

Nombre d'inscrits : 385

Nombre total de votants : 147 - par correspondances : 138 - au bureau de vote : 9- pourcentage de votants :38,18%

AAPE : 100 **FCPE :** 40 **nuls :** 7

Nom des représentants de parents d'élèves élus :

AAPE :

Titulaires : Daniel Lenain, Agnès Lenain, Gwenaëlle Khorn , Julie Gonzalves, Sonia Marée.

Suppléants : Chloé Piel, Aurore Pilatre, Jeanne Dias Vasconcelos, Isabelle Le Guillou, Sophie Richard.

FCPE :

Titulaires : Cécile Péreira, Vanessa Zaganjor,

Suppléants : Ronan Guillamet, Florence Blanchard

- **Adoption du règlement de l'école :**

Une seule correction est à apporter au règlement concernant l'accueil des Petites Sections. Celui-ci ne se fait plus à la porte du Centre de Loisirs, mais à la porte de la Maternelle, comme pour toutes les autres sections

L'information concernant les horaires a été mise dans les cahiers de liaison en début d'année.

Matin	08h45(<i>ouverture des portes 10 mn avant</i>) 11h45
Après-midi	13h30(<i>ouverture des portes 10 mn avant</i>) 16h30

Il est demandé de respecter les horaires afin de ne pas perturber l'organisation du service.

D'autant plus que le contrat aidé CUI de l'aide administrative fini en novembre et n'est pas renouvelé.

Les parents qui souhaitent changer occasionnellement la prise en charge périscolaire de leur enfant (cantine, centre de loisirs, car) sont invités à prévenir les maîtresses par un mot dans le cahier ou sur papier libre si le cahier n'est pas disponible et/ou éventuellement un appel à l'école.

A la demande des associations de parents d'élèves, monsieur le Maire Hervé LEMOINE accepte qu'une note de rappel et/ou d'information sur les horaires de sorties soit faite sur le portail Famille. En effet, celui-ci permet de toucher un plus grand nombre de parents.

- **Vie de l'école**

- **Bilan de la rentrée :**

- remerciement à M. Merlin d'avoir mis à notre disposition des animateurs et à M. Lemoine d'avoir autorisé l'accueil dans les classes les 2 premières semaines.

- Effectifs (capacité des dortoirs)

215 élèves

PS : 66, MS : 75, GS : 74 donc 66 élèves susceptibles de dormir dans les 2 dortoirs. Actuellement il y a 33 élèves dans un et 25 dans l'autre. 8 petits dorment à la maison ou chez l'assistante maternelle.

- **Répartition des classes et organisation de l'après midi dans les classes de petits moyens**

PS de Mmes Deveix/Estève (classe violette) : 31 PS

PS/MS de Mme Blons (classe ivoire) : .8 PS/22 MS

PS/MS de Mme Flajolet (classe bleue) : .8 PS/22 MS

PS/MS de Mme Lannoy (classe abricot) : .12 PS/19MS

PS/GS de Mme Le Chaudolec (classe rouge) : .7 PS/24 GS

PS/GS de Mme Alamarguy (classe verte) : .12 MS/19 GS

GS de Mme Noussan (classe jaune) : .31 GS

La surveillance des dortoirs est assurée par 1 enseignante dans un dortoir et 1 ATSEM dans l'autre.

Un tour de rôle est établi entre 4 enseignantes : les 3 qui ont des doubles sections PS/MS et l'enseignante de PS. Cela concerne Mmes Blons, Flajolet, Lannoy et Mme Esteve (*qui assure la décharge de direction le mardi dans la classe de PS de Mme Deveix*)

De la même façon un roulement est établi pour les ATSEM

Lorsqu'une enseignante PS/MS surveille un dortoir, Mme Deveix dont les élèves sont au dortoir l'après midi, assure la classe pour les MS.

- **Le projet d'école : Reprendre la réflexion sur le « livret de réussites »**

Le carnet de suivi des apprentissages

Un livret consignait les réussites de l'enfant est constitué pour chaque élève.

Il est communiqué une fois, au troisième trimestre, pour les petites et moyennes sections et deux fois, au deuxième et troisième trimestre, pour les grandes sections.

La synthèse des acquis de fin de GS, est également transmise aux parents

Décision de remplacer le livret en place

Nous complétons le projet d'école par un avenant concernant le domaine du langage et la prévention des difficultés d'apprentissage en lecture dont un volet comprend la passation du protocole de prévention qui nous permettra au vu des résultats d'axer des actions pour améliorer les points faibles.

- **La prise en charge en APC et les horaires :**

Pour Mmes Alamarguy, Le Chaudolec et Noussan Les mardis de 11h45 à 12h30 et un jeudi sur 2 de 11h45 à 12h30

Pour Mmes Blons, Flajolet et Lannoy

La 2ème période est consacrée à une action du projet d'école résidant dans la passation du protocole de prévention des difficultés en lecture-écriture faisant partie du « Plan pour une maîtrise de l'écrit en GS/CP » mis en place sur l'académie.

L'ensemble des enseignantes est mobilisé en APC tous les jeudis et mardis de 11h45 à 12h30 afin d'effectuer cette passation (Mme Deveix s'y joint également).

Cela concerne tous les élèves de grandes sections. Un mot explicatif de l'équipe de santé de l'éducation nationale a été collé dans les cahiers de liaison ;

- **Intervention d'un membre du RASED (si personne disponible)**

Les enseignants du RASED sont venus nous assister à la rentrée pour accueillir les petits.

La séance se poursuit avec l'intervention de Laurence DEFAY (psychologue scolaire) nouvellement arrivée sur le secteur de Jouars-Pontchartrain/Beynes

Elle concentre son activité sur l'école de Jouars-Pontchartrain, Neauphle le Château, St Germain de la Grange + 6 écoles de Beynes

- Maître G - Patricia MALLARD

- Maître E - Mr Stéphane CARADEC (intervention sur des petits groupe et majoritairement en GS)

Mail des personnes du RASED: prenom.nom@ac-versailles.fr (ex :Laurence.defay@ac-versailles.fr)

- **Point sur la coopérative scolaire**

Bilan financier : caisse en positif à +1021€ à date du conseil.

Sorties difficiles à trouver, doivent être adaptées à toutes les sections

Financement de matériel pour l'école (ex : machine à découper)

- **Les exercices de sécurités (incendie et PPMS)**

LE 1^{er} exercice de sécurité incendie à eu lieu le 29/09/2017 compte rendu transmis à l'IEN, au maire et au CTM

Un l'exercice intrusion/attentat a eu lieu en septembre avec comme observateurs M. Merlin et M. Mahaudeau (*gendarme référent*) Le compte rendu a été transmis à l'IEN, au maire et au CTM

Rédaction de la nouvelle version du PPMS (*plan particulier de mise en sureté*) : Mmes Peres (*directrice de l'école élémentaire*)s et Deveix (*directrice de l'école maternelle*) se sont réunies avec MM. Lemarec (*élu municipal*) et Samson (*responsable du CTM*) afin de le rédiger ensemble

- **Événements prévus Fête de l'automne**

Fête de l'automne, Lundi 16 octobre

Spectacle de Noël offert aux enfants (soit décembre ou janvier). Possibilité d'avoir les 3 chardons

Fête de l'école. Jeudi 21 décembre 2017

Carnaval : Vendredi 30 mars 2018 au matin. Mme PERES (Directrice Primaire) aimerait bien s'associer à l'équipe de maternelle pour ce carnaval cette année.

Exposition des travaux des enfants : 29 Juin 2018

Kermesse : 2 juin 2018, date à valider avec la mairie

De nombreuses classes sont accueillies par les bibliothécaires à la médiathèque environ 1 fois par mois

- **Intervention des « Ecoles Chartripontaine en Fête »**

La secrétaire de l'association des Ecoles Chartripontaine en Fête nous informe des points suivants :

Présidence à renouveler pour l'année prochaine. En effet, l'actuelle présidente ne souhaite pas renouveler son mandat pour l'année prochaine.

L'association sera présente cette année à la fête Communale ainsi que sur le marché de Noël de Jouars-Pontchartrain.

Cette année, une opération « Torchons » sera proposée aux classes de Maternelle.

- **Réunion des nouveaux parents.**

La date de cette réunion d'accueil des nouveaux parents reste encore à fixer. Le mois de Juin serait pressenti. Lors de cette réunion, il serait intéressant que les associations de parents d'élèves interviennent de manière à expliquer le rôle de ces associations au sein de la vie des écoles de Jouars-Pontchartrain

Une intervention de parent élu pourrait se faire également lors des réunion dans les classes en début d'année scolaire

- **Relation maternelle/élémentaire :**

Participation des enseignantes de GS à des conseils de cycle commun avec le CP

le mardi 16 janvier et le mardi 10 avril de 16h30 à 18h30

Communication des résultats des évaluations de CP

Voir tableau

RÉSULTATS DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

	Taux de réussite global
Mathématiques	86,7%
Français	78,0%

Echanges en fin d'année scolaire : les élèves de GS se rendent en CP et :les élèves de CP se rendent en GS

- **Relation école/mairie**

- **Travaux :**

Remerciement pour la réfection de l'allée de l'école, la peinture de la classe « rouge », marquage au sol pour les rangs

Des travaux sont en attente ou sont demandés:

Peinture de la tisanerie

Store cassé.

Fermeture des portes intérieures (contradiction avec les constats et conclusions des différents exercices de PPMS !)

Vasistas. Soucis dans la classe 'Mat11'

Stores + Rideaux occultant dans le dortoir plaqués contre la fenêtre

Poubelle de la cour à remplacer

Téléphone n'ayant pas une grande portée.

- **Bilan sur le retour à la semaine de 4 jours d'école**

Les maitresses et les associations de parents d'élèves remontent un bilan très positif à ce jour. L'ensemble des parents est plutôt content de ce nouveau rythme scolaire proposé aux enfants et leur attention est meilleure en classe. Moins de fatigue également constaté par l'ensemble du corps enseignant sur ce 1er trimestre.

- **Rappel du fonctionnement du périscolaire : inscription, horaire :**

L'accueil des enfants au centre de Loisirs est effectué :

Le matin entre 7h30 et 8h45 (horaires légaux)

Midi : 11h45 -> 13h30

Le soir : à partir de 16h30 jusqu'à 19h00.

Pour faciliter la transition entre l'école et le Centre de Loisir, les animateurs viennent, dans les classes récupérer, les enfants fréquentant la cantine et le centre, avant les horaires de sortie afin de décharger les maitresses.

Légalement : 1 animateur pour 10 enfants. Recrutement nécessaire, mais pénurie d'animateur sur la région Ile de France.

- Dates des prochains conseils d'école 9/02/2018 et 15/06/2018 à 18h00

La directrice

Mme DEVEIX